



Les services de l'OPRI

Office belge de la Propriété intellectuelle

Rechercher des brevets dans les bases de données et registres.

Registre fédéré

Consultez le site de l'OEB www.epo.org et sélectionnez « Registre européen des brevets » ou utilisez le lien :

bit.ly/epo-search-fr

La consultation est gratuite et aucun enregistrement n'est nécessaire.



Le Registre fédéré du Registre européen des brevets de l'OEB permet de voir le statut actuel d'un brevet européen dans chacun des Etats membres (dont la Belgique) désignés dans le brevet, participant au Registre fédéré.

Que contient-il ?

Les informations concernant les données fournies par chaque office national de brevets, inscrit au Registre fédéré, comme :

- le statut d'un brevet européen dans un Etat membre ;
- le numéro de la demande ;
- le numéro de publication ;
- le titulaire de l'invention ;
- la date d'expiration ou d'échéance du brevet ;
- la date du dernier paiement des annuités ;
- la date de la dernière mise à jour du registre national.

Quand utiliser le registre fédéré ?

Le Registre fédéré livre en un clin d'œil les informations-clés à propos d'un brevet européen dans les différents Etats membres qu'il désigne. Il constitue un point d'accès unique qui amène directement aux registres nationaux de brevets en ligne des Etats membres de l'OEB.

Consultez le site : economie.fgov.be/fr/opri
ou contactez directement
l'Office de la Propriété intellectuelle :
Tél. : +32 (0) 800 120 33 (gratuit en Belgique)
E-mail : piie.contact@economie.fgov.be

PLUS D'INFO ?

